



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°26 REUNION DU CABINET DU 19 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix-neuf mai à onze heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes (RPPR), a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 27 avril 2022 ;
2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 27 avril 2022 ;
3. Elaboration des tableaux de bord de l'ensemble des plans, programmes et projets identifiés (suite) ;
4. Divers.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 27 avril 2022.

Le compte rendu de la réunion du 27 avril 2022 a été adopté moyennant les amendements du RPPR.

Le RPPR a posé des questions, en rapport au compte rendu, sur les points ci-après :

- quels sont des documents retenus en vue d'une impression en imprimerie ?
- où en est-on du site Web, de son financement et de son installation proprement dite ?

Répondant aux questions du RPPR, le directeur du cabinet a indiqué que :

- seuls le guide de suivi-évaluation et la feuille de route d'une mission de suivi et d'évaluation seront imprimés dans une forme adoptée à l'usage du grand public ;
- le coût d'installation du site web est fixé à 43 millions de francs CFA, suivant la facture proforma du concepteur ;
- ce montant est intégré dans l'état des besoins qui sera présenté au Secrétaire général de la Présidence de la République, pour une prise en charge.

L'installation interviendra dès le paiement d'un acompte.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 27 avril 2022.

A l'invitation du RPPR, le directeur du cabinet a présenté le point d'exécution des décisions de la réunion du 27 avril 2022.

A. Rappel des décisions

A.1. Mettre en place, de concert avec le Secrétaire permanent de la Task-Force, une commission chargée de rédiger les termes de référence d'une base des données économiques et sociales de la Task-Force.

A.2. Obtenir le prix à payer pour l'impression du guide de suivi-évaluation et de la feuille de route d'une mission de suivi-évaluation. En obtenir le financement auprès du Secrétariat général de la Présidence de la République.

A.3. Organiser la poursuite de l'élaboration des tableaux de bord de l'ensemble des plans, programmes et projets identifiés.

A.4. Soumettre, le lundi 2 mai 2022, au Représentant personnel du Président de la République, la première mouture du rapport de suivi-évaluation à remettre au Président de la République.

A.5. Elaborer un état des besoins de fonctionnement du cabinet du RPPR à présenter au Secrétaire général à la Présidence de la République, en vue d'obtenir le financement des différentes activités de suivi-évaluation.

B. Exécution des décisions

B.1. La note de service de mise en place de la commission chargée de la rédaction des termes de référence d'une base des données économiques et sociales de la Task-Force est attendue du chef du cabinet du Secrétaire permanent.

B.2. Les devis pour l'impression de la feuille de route et du guide de suivi-évaluation sont attendus des imprimeries contactées. D'autres devis ont été demandés à Paris (France) pour l'impression des mêmes documents. L'objectif étant de rechercher la meilleure qualité au moindre coût.

B.3. Une réunion portant sur l'organisation de la poursuite de l'élaboration des tableaux de bord des programmes et projets s'est tenue le mardi 3 mai 2022.

Le travail a été réparti entre différents acteurs (conseillers et chargés d'études). Les premiers résultats devraient être soumis à la prochaine réunion du cabinet pour examen.



B.4. La première mouture du rapport au Président de la République a été soumise au RPPR dans les délais prescrits.

B.5. L'état des besoins de fonctionnement du cabinet du RPPR a été élaboré. Il attend d'être soumis à l'approbation du RPPR avant sa transmission au Secrétaire général de la Présidence de la République, en vue de sa prise en charge.

Réagissant à la présentation du directeur du cabinet, le RPPR a fait observer qu'il est inconcevable que, deux semaines après son instruction, la commission devant concevoir les termes de références sur la base des données économiques et sociales ne soit pas encore mise en place. Il convient d'y remédier le plus tôt possible.

L'état des besoins de fonctionnement du cabinet doit également être arrêté rapidement pour obtenir du secrétariat général de la Présidence de la République les moyens nécessaires à la réalisation des missions de collecte des données sur le terrain.

3. Poursuite de l'élaboration des tableaux de bord des plans, programmes et projets identifiés.

Le RPPR a reprécisé ses orientations en vue de la poursuite de l'élaboration des tableaux de bord des plans, programmes et projets identifiés, suivant la méthodologie appliquée à ceux des projets des partenaires techniques et financiers ;

Il a demandé que :

- la mention de l'intitulé du projet soit suivi de celle du ministère ou de l'entité bénéficiaire (maître d'ouvrage) ;
- les différents objectifs soient détaillés les uns à la suite des autres, sans spécification de l'objectif global et des objectifs spécifiques, sauf si c'est nécessaire ;
- à chaque objectif correspondent des actions et des indicateurs d'évaluation de leurs résultats ;
- la mention du montant de l'inscription budgétaire, des ordonnancements et des paiements, pour chaque projet, figure

en tête des indicateurs de suivi pour tous les projets financés par le budget de l'Etat.

Sur cette base, le RPPR a demandé au directeur du cabinet de coordonner le travail des conseiller et des chargés d'études dans la poursuite de l'élaboration des tableaux de bord, en vue de leur examen au cours des prochaines réunions du cabinet.

5. Divers

Au titre des divers, le RPPR a accordé la parole au conseiller à la planification et à la prospective qui a donné des informations sur les relations avec le PNUD.

Madame le conseiller a informé le RPPR du souhait du représentant du PNUD d'être invité à la prochaine réunion de la Task-Force.

Le RPPR a demandé à madame le conseiller de se rapprocher du représentant du PNUD pour préparer son éventuelle participation à l'une des prochaines réunions de la Task-Force.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 19 mai 2022

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

